



GROUPE DES 7 PARTIS POLITIQUES

COMMUNIQUE DE PRESSE DU G7

Le G7 a aussi vu le WK au congrès de l'UE x ne retenons qu'il y a convergence de vue

1. Le G7 a pris connaissance du communiqué de presse conjoint, de l'Union Africaine, des Nations Unies, de l'Union Européenne et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, rendue publique le 16 février 2016 en vue de la consolidation de la démocratie en RDC.
2. Le G7 se félicite de l'intérêt que les quatre organisations internationales portent à la République Démocratique du Congo.
3. *relient* Le G7 note une convergence de vue entre le communiqué de presse des quatre organisations et la position exprimée par le G7 et la Dynamique de l'opposition, dans la note adressée à Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine en date du 20 janvier 2016. *sur constitution quel.*
4. Le G7 considère que l'organisation des scrutins à bonne date équivaut à les tenir dans les délais constitutionnels. Il rappelle par ailleurs que passé ce délai se créera la vacance du pouvoir au sommet de l'Etat et dont seul le Président de la République portera la pleine responsabilité. Dans ces conditions, les élections devront être organisées sous la responsabilité d'un Président intérimaire et dans un délai ne dépassant pas 120 jours conformément aux dispositions des articles 75 et 76 de la Constitution du 18 février 2006 tel que modifié à ce jour.
5. Le G7 note que les quatre organisations internationales soulignent l'importance du dialogue entre acteurs politiques devant aboutir à un accord entre eux dans le respect de la démocratie et de l'Etat de droit pour la tenue réussie des élections.
6. Le G7, en vue d'organiser des élections crédibles dans les délais fixés par la Constitution, souscrit à l'idée des négociations directe entre acteurs politiques plutôt qu'à celle du dialogue soutenu par le Président de la République.
7. Le G7 relève l'engagement de quatre organisations internationales d'accompagner M. Edem KODJO, envoyé spécial de l'Union Africaine dans sa mission de consultation des acteurs politiques et ce, conformément aux instruments juridiques pertinents de l'UA notamment la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance dont l'article 5 prône le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance.
8. Le G7 se préoccupe du fait que le communiqué rendu public par les quatre organisations internationales n'ait pas fait allusion aux violations massives des droits de l'homme et aux restrictions des libertés individuelles et collectives des citoyens.

des echos qui n'ont pas vraiment de loi. Ce qui fait état des difficultés techniques de qui reportent les délais con-

la part de la con a permis de dialoguer la situation à faire évoluer le processus électoral.

x d'la on dit que le parti d'opposition a parlé d'face à face au dialogue vs autres



GROUPE DES 7 PARTIS POLITIQUES

9. Le G7 lance un appel pressant à l'union Africaine, aux Nations Unies, à l'Union Européenne et à l'Organisation Internationale de la Francophonie de tout mettre en œuvre afin que le Président Kabila, garant de la Constitution la respecte et libère la démocratie et le processus électoral, gages de l'unité nationale, de la paix, de la stabilité et du développement durable.

Kinshasa, le 20/02/2016

Pour le G7

Le Président en exercice


Honorable Charles MWANDO

Député National